



Demande de mise sous tutelle

Par **piermarit**, le **13/01/2009** à **17:37**

ma fille , mère celibataire contractes es dettes sans arret. elle ne peut plus rembourser et mets ses deux enfants en danger.

Je voudrais le faire mettre sous tutelle mais ne sais pas comment faire.

aidez-moi s'il vous plait

Par **Marion2**, le **13/01/2009** à **21:18**

Bonsoir,

Je vous conseille de prendre contact avec une Assistante Sociale, si vous jugez qu'effectivement vos petits-enfants risquent de subir les conséquences des dettes de leur maman.

Elle pourra vous aider, si elle le juge nécessaire, dans les démarches pour une demande de mise sous curatelle de votre fille.

Bon courage

Par **piermarit**, le **14/01/2009** à **07:43**

merci de votre conseil mais elle n'habite pas dans la même région que moi.